



Foret
nordique.com

Regard historique sur le secteur forestier au Québec

Sous l'angle des grands mouvements en trame de la révolution
industrielle



Fenêtre sur les valeurs entretenues à l'égard de la forêt publique québécoise

Table des matières

Introduction.....	2
Le portrait historique et son analyse	
Le passage à l'ère industrielle.....	3
La traite des fourrures (1671 - 1738).....	4
La conquête anglaise (1730 - 1830).....	5
La colonisation (1838 - 1939).....	6
La période fordiste (1920 - 1970).....	6
Synthèse	
Mouvement des capitaux.....	9
Impact du mouvement sur la forêt.....	9
Mouvement des populations.....	9
Mouvement des valeurs.....	10
Références.....	11

Introduction

Selon les travaux de Kondratiev, L'économie répond à des cycles longs et à des cycles courts dont la convergence périodique perceptible sur une échelle historique, donne lieu à des événements associables à des « impulsions industrielles ». Si les impulsions exogènes sont de nature à produire des changements drastiques qui propulsent littéralement le développement d'une région, l'essoufflement de ses dernières peut rendre une industrie moins profitable au plan de ses activités devenues traditionnelles, ou de ses processus devenus désuets. D'autre part, ces mêmes impulsions procèdent d'un état de grandes inégalités alors que des conditions nouvelles permettent soudainement de briser les digues qui lui permettaient jusqu'alors, de se maintenir.

Parfois, des mesures élaborées et mises en œuvre par la base occupante, permettent de générer un contre cycle, ce qui permet de contenir et parfois même de renverser le processus de dévitalisation qui affecte une industrie. Les mesures endogènes reposent pour leur part, sur des attributs appartenant en propre à une région, que ces attributs aient toujours été présents ou qu'ils aient été acquis au fil des mouvements ayant marqué le développement régional au Québec. On y trouve des attributs biophysiques mais également, des attributs sociaux (réseaux familiaux, cercles d'amis, réseaux professionnels) et culturels (modes organisationnels, champs d'intérêts régionaux, symboles identitaires, consommation, ...).

L'aménagement du territoire comme modalité d'action pour soutenir le développement régional, consiste à « organiser le développement économique sur l'ensemble du territoire » (Lipietz, 2001). En France, par extension, on précise les rôles économique mais également social et environnemental de l'aménagiste. Lipietz mentionne à cet effet que la « durabilité appelle à une plus grande endogénéisation des ressorts du développement local ». Les attributs se présentent sous diverses formes et certaines d'entre elles sont plus facilement mesurables que d'autres (attributs biophysiques, économiques, ..). On sait le nombre de mètres cubes de bois qu'il est possible de récolter, le nombre d'emplois qu'un mètre cube de bois génère, la répartition des emplois.. Mais que sait-on des attributs sociaux, culturels ? Les attributs sociaux prennent la forme de réseaux d'échanges. Lorsqu'un individu ou une famille quitte sa région d'appartenance pour des raisons d'emploi par exemple, il ou elle doit assumer une rupture d'avec les réseaux locaux. Ces réseaux ont un effet de rétention selon certaines conditions de nature autre. La propriété foncière par exemple, a joué un rôle majeur comme agent de rétention au Québec. Les attributs culturels reposent notamment sur les connaissances, les savoirs (faire, être), les habitudes (consommation, occupations, ...) partagés socialement. Ces attributs qu'on évite trop souvent d'aborder parce que difficilement mesurables ne sont pas moins contributifs au développement d'une industrie régionale que les capitaux financiers. Ces derniers par exemple, sont très mobiles comparativement aux premiers.

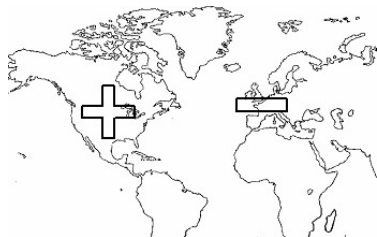
Le portrait historique et son analyse

Le passage à l'ère industrielle

La révolution industrielle récente et la révolution agricole du néolithique s'inscrivent comme les deux grandes révolutions de l'histoire de l'homme. C'est dire que des 10 000 dernières années, la période actuelle qui a débuté il y a environ 250 ans marque la destinée humaine de telle sorte que l'homme de demain n'aura que peu de choses en commun avec l'homme d'hier. Avec une telle révolution, laquelle intervient sur une courte période de changements majeurs, il y a lieu de considérer que l'homme mettra plusieurs centaines d'années à s'adapter à son nouvel univers post-industriel. D'ailleurs, l'homme d'aujourd'hui n'est pas encore parvenu à s'adapter entièrement aux changements apportés par la révolution agricole du néolithique.

La révolution industrielle initiée vers 1750 a porté ses premiers germes essentiellement dans le nord de l'Europe et aux États-Unis. Cette révolution consiste en un « passage de la société agricole à la société de production mécanisée de biens non alimentaires » (Meignen, 1996). On doit remonter au XVIII^e siècle pour voir les premiers véritables jalons d'une économie de type industrielle. Cette période correspond notamment à celle de progrès importants au plan agricole. On y observe l'usage des premiers fertilisants à grande échelle, la montée en importance de la culture céréalière et la spécialisation des cultures. Malgré une augmentation massive de la population dans le nord de l'Europe, les populations ne rencontrent pas de problèmes d'insuffisance alimentaire (Meignen, 1996). Au cours de cette période, l'agriculture investi les marchés commerciaux internationaux de manière significative. L'ensemble des progrès techniques permet d'accroître la productivité des sols et plus tard, de dégager des bénéfices dont une partie servira à l'amélioration des instruments et des connaissances relatifs à la production agricole ainsi qu'à d'autres domaines de production.

Déjà au cours du XIII^e siècle, l'agriculture était parvenue à s'implanter telle une industrie dont bénéficiait le commerce international. On avait alors défriché des superficies importantes de terres et ainsi, accru significativement le potentiel de production agricole. Toutefois, le passage à l'ère industrielle ne pouvait reposer que sur cette seule condition que fut une augmentation significative du potentiel agricole. La politique mercantile mise en œuvre et maintenue sous le règne de Louis IV apporta un appui indéniable à l'émergence de secteurs d'activité aptes à soutenir une expansion commerciale et manufacturière. Les ressources naturelles dont celle très convoitées de l'Amérique du Nord firent l'objet de politiques protectionnistes visant à soutenir un accroissement de la richesse intérieure. Peu à peu, on voit apparaître de nouvelles classes sociales (la bourgeoisie, la classe moyenne et la classe ouvrière). Enfin, plusieurs apports nouveaux des XVII^e et XVIII^e siècles viennent en appui à l'émergence de l'ère industrielle; soit l'arrivée de la monnaie fiduciaire, des banques, des grands mouvements coloniaux, des premières formes de mondialisation des échanges, l'amélioration des modes de transport, la connaissance des circuits maritimes et la réussite de quelque grandes compagnies (Meignen, 1996).



Historiquement, trois événements majeurs viennent de façon charnière, marquer le passage à l'ère industrielle; l'exposé d'Adam Smith en Angleterre et la prise de conscience qu'elle suscite au sein de la classe élitiste (« Richesse des nations ») sur le libéralisme économique, la proclamation de l'indépendance des États-Unis et la révolution française. En 1873, après plus d'un siècle et demi de

développement soutenu par l'exploitation des ressources naturelles provenant de vastes territoires, la Belgique, la France, les États-Unis et la Prusse parviennent à rejoindre l'Angleterre au plan de la production industrielle (Meignen, 1996).

La période coloniale et principalement celle initiée en Nouvelle France au début du XV^e siècle, a fortement contribué à faire de l'économie industrielle mondiale ce qu'elle est aujourd'hui. Durant cette période, le vaste territoire de l'Amérique du Nord fut rapidement investi par les plus grandes puissances européennes. En France comme en Angleterre, l'imposition d'un régime mercantile avait pour but de renforcer la métropole. Aussi, les grandes campagnes coloniales devaient permettre aux empires qui les soutenaient, de se doter de vastes bassins de ressources en vue d'accroître la capacité commerciale de leurs métropoles respectives. On ne reconnaissait aux colonies de l'époque, que des droits restreints au plan des activités commerciales. Pour Louis XIV, la Nouvelle-France ne devait servir qu'à fournir des matières premières et en ce sens, aucune activité commerciale de transformation n'était permise. En Angleterre, on permettait aux 13 colonies de réaliser des activités commerciales de transformation. Toutefois, les échanges devaient obligatoirement transiger par la métropole.

Bien entendu, la métropole de chacun des empires a fortement bénéficié des nouveaux apports considérables en ressources premières et ainsi, a pu consolider ses industries. La Nouvelle-France ne parvenait à offrir qu'un faible potentiel pour l'exportation de produits agricole et cette dernière en est longtemps demeurée une principalement de subsistance. La fourrure toutefois, a fortement contribué à soutenir l'occupation et l'expansion de la Nouvelle-France à un point tel que cette expansion est devenu la source des premiers conflits territoriaux avec les treize colonies. En Nouvelle-Angleterre, les colonies pouvaient compter sur une diversité d'activités économiques plus importante. La diversification économique avait été rendue possible par les dispositions plus permissives du régime britannique et techniquement, par des colonies devenues 30 fois plus peuplées que la colonie française en 1663.

La traite des fourrures (1671 - 1738)

La période dite de la traite des fourrures marque les tout débuts de la colonisation du Québec par les européens il y a quelque 400 ans. Au départ, ce sont les grands cours d'eau; en occurrence le fleuve St-Laurent et ses affluents qui ont assuré l'accès au vaste territoire québécois et déterminé les modes d'occupation dominants. Dans ce modèle, des avant-postes souvent localisés à l'embouchure de rivières permettaient de concentrer certaines activités commerciales et le transbordement des marchandises. Le commerce des fourrures, activité commerciale de premier ordre au début des années 1600, s'est structuré avec la mise en place de tels avant-postes. Plus tard, certains de ces avant-postes ont vu leur vocation première se confirmer avec l'émergence d'autres industries tandis que d'autres avant-postes ont été déclassés tel ce fut le cas de Québec au profit de Montréal et par la suite, Montréal au profit de Toronto, ... Malgré le déclassement relatif des grands pôles des l'époque, les acquis récents et historiques de ces derniers allaient pouvoir contribuer en tant que facteurs endogènes, au développement d'un nouveau secteur manufacturier avec la petite et moyenne industrie navale marchande.

D'autre part, à cette époque et jusqu'au XX^e siècle l'agriculture pratiquée au Québec en est une essentiellement de subsistance. Dès le départ, les basses terres du St-Laurent se sont avérées

suffisamment fertiles pour soutenir les communautés rurales en place et plus tard, pour générer des surplus de production. Toutefois, dans les territoires plus au nord et en bordure des vastes plaines argileuses, notamment en bordure du bouclier canadien et des Appalaches, les communautés rurales ont généralement eu beaucoup plus de difficulté à se maintenir. Dans ce contexte, l'exploitation forestière devenait non seulement une alternative permettant d'occuper les longs mois d'hiver mais une activité complémentaire essentielle au maintien des communautés sur ces territoires hostiles.

La propriété foncière a joué un rôle majeur en tant qu'agent de rétention des communautés. Autrefois, l'accès à une propriété était un fort incitatif pour s'installer en Nouvelle-France. Encore fallait-il défricher la terre, l'essoucher, l'épierrer et souvent, avec des outils rudimentaires. La terre devenait plus intéressante à mesure qu'on la défrichait et un acquis de grande valeur à transmettre en héritage. Les familles se maintenaient ainsi, de génération en génération, en s'établissant et en demeurant sur la terre ancestrale. Plus tard, quand les avancées technologiques ont permises de dégager des surplus de production avec lesquelles les enfants des cultivateurs ont pu faire des études et apprendre une profession. Puisqu'on cherche généralement à pratiquer sa profession à proximité de là où on demeure, on peut dire que la propriété foncière joue un rôle de rétention d'ordre culturel comme elle le fait sur un plan social.

En ce qui concerne le bois et la forêt, à cette époque, les usages se limitent encore généralement à des fins énergétiques (chauffage, cuisson). On défriche la forêt pour un usage agricole, souvent en y mettant le feu.

La conquête anglaise (1730 - 1830)

Le St-Laurent comme porte d'entrée sur l'Amérique du Nord, a marqué durablement le démarrage économique de Québec, Montréal, et le Saguenay a marqué celui de Chicoutimi. Aujourd'hui, on peut dire que ces villes doivent leur existence en grande partie à des conditions devenues de faible importance de nos jours. Avec l'amélioration des moyens de transport, on est parvenu à occuper les territoires situés de plus en plus loin des points de rupture géographique, là où d'autres conditions prévalent. Pour des raisons d'ordre stratégiques, la voie maritime du St-Laurent demeure dans les motifs premiers du côté anglais, pour une conquête de la Nouvelle-France.

Au début du XVIII^e siècle, la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre forment deux territoires distincts au plan des conditions géopolitiques relatives aux activités commerciales. En Nouvelle-Angleterre, comme il était permis de transformer les ressources sur une base commerciale, ce qu'on ne pouvait faire en Nouvelle-France, on a pu très tôt y implanter des industries soutenant une certaine diversité d'activités manufacturières. Ceci a eu pour effet d'accentuer certaines inégalités sociales et culturelles déjà perceptibles depuis la traite des fourrures. Certaines conditions se mettent en place pour reproduire un état de déséquilibre aux plans démographique, des ressources, de la technologie disponible et des capitaux, tel qu'il s'en trouve déjà un en forte mouvance entre le vieux continent et l'Amérique du Nord. Durant la période des conquêtes napoléoniennes, l'exploitation des ressources en Amérique du Nord parvient à maintenir un certain niveau d'activité, dû au blocus imposé en Europe.

Très tôt, la situation d'inégalité quant aux politiques protectionnistes régissant les activités commerciales a fait naître plusieurs conflits entre les colonies et cela, bien avant la guerre

d'indépendance. Plus tard, après ce événement et la déportation de quelque 100 000 loyalistes au Québec, en Ontario et dans les maritimes, la nouvelle situation géopolitique d'inégalité demeurait; cette fois entre un pays devenu indépendant et un autre où les politiques d'autrefois se trouvaient seulement allégées. Cette nouvelle situation a fait naître un autre fort mouvement d'immigration du Québec vers les États-Unis, pour l'emploi manufacturier. Durant ce temps, alors que la famine faisait rage en Europe, on attirait les colons au Canada en leur promettant une terre et la possibilité d'y pratiquer une agriculture viable.

La conquête anglaise marque la cession du territoire de la Nouvelle-France à un empire fort puissant et manifestant des besoins importants en approvisionnement de bois de Qualité. Les riches forêts luxuriantes dont on trouvait alors de grandes superficies en Ontario, en Outaouais et au Saguenay sont rapidement investies par la grande industrie navale et celle du bâtiment en Angleterre, et littéralement écrémées.

La colonisation (1838 - 1939)

Suite à l'écrémage récent des forêts de feuillus nobles et de grands pins, l'industrie navale perd de sa vigueur. La forêt québécoise est également devenue beaucoup moins intéressante à soutenir cette dernière. Le progrès technique, la famine en Europe et l'état de l'industrie forestière au Québec sont autant de conditions qui se mettent en place pour un nouveau décollage industriel avec la pulpe, les pâtes et papiers. Historiquement, on distingue deux classes ouvrières; une classe agricole qui est intervenu dans la première phase de colonisation des terres et une classe forestière venue exploiter la forêt pour le bois d'œuvre dès 1838, au bénéfice du marché anglais.

Dû à une tradition industrielle déjà bien implantée aux États-Unis, pour cause notamment des conditions géopolitiques du passé, nos voisins du sud disposent déjà d'un bassin d'emplois élaboré, lequel a imposé une force d'attraction sur la population québécoise pour l'emploi manufacturier. Bien que le Canada applique désormais des politiques aussi favorables qu'ailleurs quant au commerce intérieur et au développement des activités du secteur manufacturier, les conditions du passé ont contribué à l'élaboration d'une structure de l'activité économique qui se traduit par un certain niveau de spécialisation des régions d'Amérique du Nord. Bien qu'elle réponde désormais à des forces différentes, cette structure évolue sous l'influence persistante d'une culture différenciée géographiquement avec les grands mouvements de migration intervenus dans le passé.

La vague d'immigration déjà en œuvre au début de cette période, vient d'avantage accentuer les particularités socioculturelles interrégionales. On voit déjà une concentration des activités manufacturières chez nos voisins du sud en même temps qu'une colonisation de l'arrière pays québécois pour un mode d'occupation agroforestier. Toutefois, l'évolution des conditions géopolitiques permet désormais l'établissement d'une classe commerçante en région apte à soutenir des activités économiques des secteurs secondaire et tertiaire.

La période fordiste (1920 - 1970)

La fin de la deuxième grande guerre marque les débuts d'un mouvement fondé sur l'idéologie keynésienne. Il s'agit d'une période allant des débuts des années « 1950 » aux débuts des années

« 1980 », d'où le nom les « 30 glorieuses »; une période de forte production industrielle dans plusieurs domaines mais aussi une période de grands projets avec les infrastructures routières et le bâtiment et une période marquée par l'instauration de grands programmes sociaux tel que la sécurité du revenu. Ce nouveau paradigme affecte le Québec en profondeur comme il affecte le reste du pays et l'ensemble des pays dont l'économie est fondée sur un régime capitaliste.

Cette période évolue également sous l'idéologie de l'organisation fordiste; laquelle divise le travail en trois grandes fonctions;

- La conception
- La fabrication qualifiée
- L'exécution déqualifiée

L'organisation fordiste apporte une division du travail non seulement localement mais également sur une base régionale et interrégionale, selon les bassins d'emploi. En France par exemple, on trouve des régions

- hautement qualifiées
- à forte tradition industrielle
- d'exode rural ou de vieilles industries en déclin

Ces préoccupations relatives à l'organisation spatiale du travail sous l'angle de l'aménagement du territoire rejoint rapidement celles déjà en gestation dans les « Nouveaux pays industrialisés (Lipietz, 2001). Les actions prises en ce sens ont pour objet de guider les emplois mobiles vers les régions d'exode rural ou d'industrie en déclin.

D'autre part, le progrès technique permet d'accroître considérablement la capacité des moyens de transport, tant sur l'eau que sur terre. D'ailleurs, le volume des échanges interrégionaux en ressources et en produits transformés s'accroît d'autant plus que la technologie le permet. Plus près de nous, la grande forêt publique devient désormais accessible et exploitable sur une base commerciale.

Avec la fin de la guerre 1939-45, débute une période de forte croissance pour plusieurs pays. Depuis le début des années « 1950 », la professionnalisation du travail en forêt tranche avec les méthodes traditionnelles de l'agroforesterie. Autrefois, le travail en forêt constituait une activité complémentaire pour les agriculteurs puisqu'elle se déroulait en hiver. En effet, le travail en forêt s'effectuait au moyen d'outils rudimentaires et de manière peu productive. Dans la première moitié du siècle dernier, la faible productivité des travailleurs demeure un moindre mal pour les compagnies forestières, ces dernières assumant des charges salariales relativement faibles et pouvant compter sur des équipes suffisamment nombreuses.

Toutefois, dès le début de la deuxième moitié du XX^e siècle, le secteur industriel en croissance et l'expansion de la fonction publique viennent drainer les travailleurs hors des activités traditionnelles des milieux ruraux. L'exode rural et l'instauration de l'assistance sociale après la guerre viennent aussi affecter le recrutement des travailleurs forestiers et les compagnies n'ont alors d'autre choix que de se tourner vers les centres urbains pour y recruter les effectifs manquants. On y retrouve des ouvriers peu préparés aux difficultés du travail en forêt et qui présentent des coûts généralement plus élevés, notamment aux plans du rendement et des accidents. La mécanisation devient alors une issue intéressante pour la grande industrie, en même temps qu'une alternative devenue accessible avec le progrès technique pratiquement tous les secteurs de l'économie.

Jusqu'au début des années « 1950 », l'exploitation forestière au Québec comme ailleurs se pratiquait essentiellement selon des procédés et des outils traditionnels et le principal facteur limitatif au Québec demeurait la disponibilité d'une main d'œuvre en quantité et apte à composer avec les rigueurs du climat et du terrain forestier. Durant la seule décennie de 1950 à 1960, la scie mécanique vient littéralement éclipser la hache et le sciote comme outils de récolte. Également, vers le milieu des années « 1960 », le transport des bois était passé du cheval aux moyens mécanisés et la multifonctionnelle faisait son entrée dans l'industrie.

Au début des années « 1970 », alors que les moyens techniques permettaient maintenant de pallier au manque de main-d'œuvre forestière autrefois vécu comme un facteur limitatif important, la question de la propriété forestière et de ses retombées potentielles devient de plus en plus préoccupante pour la population. Cette préoccupation concerne alors plus particulièrement le mode d'attribution des droits de coupe.

Dans la deuxième moitié des années « 1970 », avec le dépôt des résultats du premier programme d'inventaire forestier la notion de possibilité forestière devient rapidement préoccupante pour les autorités, alors qu'on réalise qu'il est maintenant devenu techniquement possible de récolter entièrement ce que la forêt produit annuellement et même plus. Devant l'éventualité d'une rupture de stock conséquente non seulement d'une surexploitation de la ressource mais des dommages récents causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette, et en réponse à la montée du concept de développement durable, le gouvernement publie un livre blanc en 1985 intitulé « Bâtir une forêt pour l'avenir ». Désormais, l'intervention en forêt ne se limite plus à la récolte de bois mais vise également à en soutenir la production. La nouvelle politique forestière s'institue sur le principe de rendement soutenu. L'adoption de la Loi sur les forêts en décembre 1986 permet de concrétiser un nouveau mode d'attribution des droits de coupe; soit le Contrat d'Approvisionnement et d'Aménagement Forestier (CAAF). La nouvelle loi prévoit notamment un ajustement des taux de redevances selon la valeur marchande des bois en provenance de la forêt privée.

Synthèse

Mouvement des capitaux

Le mouvement des capitaux est indicatif des investissements faits dans les unités de production. Ce mouvement demeure toutefois lié aux conditions géopolitiques qui prévalent de part et d'autre. L'histoire nous apprend qu'un fort mouvement des capitaux est intervenu de l'Europe vers les États-Unis au lendemain de la Proclamation d'indépendance américaine. Comme ils disposaient déjà d'une tradition manufacturière, nos voisins du sud ont pu en bénéficier comme d'une véritable impulsion de nature exogène. Ils ont pu ainsi diversifier leurs activités commerciales de production et augmenter leur capacité de production. Plus tard, le Canada est devenu à son tour, terre d'accueil d'investissements en provenance de l'Europe et des États-Unis.

Impact du mouvement sur la forêt

La forêt québécoise a subi une véritable déforestation, dès les débuts de la colonisation, avec le défrichement des terres pour l'agriculture. La déforestation d'un territoire correspond à son déboisement permanent en vue d'un changement de vocation et d'usage autres que forestier. Ce sont d'abord les plaines argileuses des basses terres du St-Laurent, puis celles de l'arrière pays, qu'on a ainsi défriché durant la période coloniale. Ceci correspondrait également à peu de choses près, à la portion du territoire québécois de tenure privée; soit 8% de l'ensemble du territoire québécois.

La forêt québécoise a également subi un écrémage de ses ressources durant la période de la Conquête anglaise. L'écrémage d'une forêt consiste à lui extraire ses plus nobles ressources, lui faisant perdre certains de ses attributs environnementaux et paysagers.

La forêt québécoise a subi une pression industrielle accrue allant du début des années « 1950 » au début des années « 1970 ». À ce moment, il était devenu techniquement possible d'épuiser la ressource forestière. Ceci a fait naître de nouvelles préoccupations chez les praticiens et au sein de la population en général, en regard de la pérennité des ressources. Depuis les trois à quatre dernières décennies, ces préoccupations se précisent continuellement à travers le concept de développement durable et s'élaborent sur trois plans ; environnemental, social et économique.

Mouvement des populations

Les mouvements des populations ont historiquement reposé sur des conditions d'inégalités. Durant la grande famine, un nombre élevé d'européens ont pris part au mouvement de colonisation en Nouvelle-France et en Nouvelle-Angleterre, davantage dans la deuxième colonie.

Plus tard, des motifs idéologiques sont intervenus dans la déportation d'un grand nombre de loyalistes. Plus tard encore, près de 1 million de québécois ont migré chez nos voisins du sud pour l'emploi manufacturier et dans l'espoir d'un meilleur revenu.

Mouvement des valeurs

La question des valeurs nous ramène à celle des attributs endogènes d'ordre social et culturel. À ce titre, on retient que l'adhésion à des valeurs soi de liberté ou de loyauté à la couronne britannique, un peu plus tard l'emploi dans le secteur manufacturier et les conditions qui s'y rattachent, ait pu alimenter un système géopolitique d'inégalités culturelles. Ce dernier ait pu être initié d'une part avec des politiques qui permettent la transformation des ressources à des fins commerciales exclusivement en Nouvelle-Angleterre durant la période coloniale, puis accentué avec la naissance d'un pays aux orientations politiques devenues radicalement plus permissives.

La mouvance des orientations géopolitiques en matière de commerce a joué un rôle permanent sur la qualification des localités comme pôles d'échanges puis sur la qualification des régions dans la structuration spatiale des activités industrielles. Cette mouvance a eu une incidence certaine sur les déplacements interrégionaux des populations. Toutefois, si l'emploi et les revenus ont pu conditionner les mouvements de migration interrégionale, d'autres valeurs ont eu un effet de rétention. Lipietz (2001) réfère à la « viscosité patrimoniale de l'espace » pour expliquer que la perte encourue lorsqu'on quitte sa région d'appartenance est surtout un capital social.

Alors qu'un fort mouvement migratoire du Québec vers les États-Unis faisait rage (près de 1 million de personnes au XIX^e siècle), les régions fondatrices du Québec atteignaient un certain niveau de maturité industrielle notamment avec l'industrie maritime à Québec et aux environs. Les instances cléricales ont donc initié un mouvement pour développer les ressources de l'Arrière pays. Des régions comme le Saguenay ouvrent alors littéralement leurs portes à la colonisation. Ces nouvelles régions, plus arides que la plaine du St-Laurent, accueillent des populations d'Europe et d'autres régions du Québec, sensiblement avec les mêmes idées et les mêmes valeurs qu'autrefois.

Références

Lipietz A. (2001). Aménagement du territoire et développement endogène - Rapport au conseil d'Analyse économique, CEPREMAP, Paris, 15 p.

Meignen L. (1996). Histoire de la révolution industrielle et du développement 1776-1914, Presses Universitaires de France, Paris, 286 p.

Proulx, M.-U. (2007). Le Saguenay-Lac-St-Jean face à son avenir, PUQ, 300 p.

http://membres.lycos.fr/bleu/revolution_industrielle.htm